

Premières tendances 1^{er} trimestre 2018

Fléchissement de l'indicateur du climat des affaires

LE CLIMAT DES AFFAIRES

Au premier trimestre 2018, l'indicateur du climat des affaires (ICA) diminue de 2,5 points pour s'établir à 109,5, niveau toutefois supérieur à sa moyenne de longue période (+9,5 points).

Cette évolution traduit l'attentisme des chefs d'entreprise interrogés, en vue des élections territoriales de 2018.

Ce trimestre, le ralentissement de l'activité a pesé sur l'évolution de l'ICA, tout comme la baisse des effectifs et les prévisions d'amélioration de la trésorerie pour le trimestre à venir.

Les chefs d'entreprise se montrent prudents dans leurs prévisions d'investissement à un an.

Indicateur du climat des affaires (ICA)
(100 = moyenne de longue période)



Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEOM

**Prévisions d'investissement
des entreprises à un an**

(centrées sur leur moyenne de longue période)



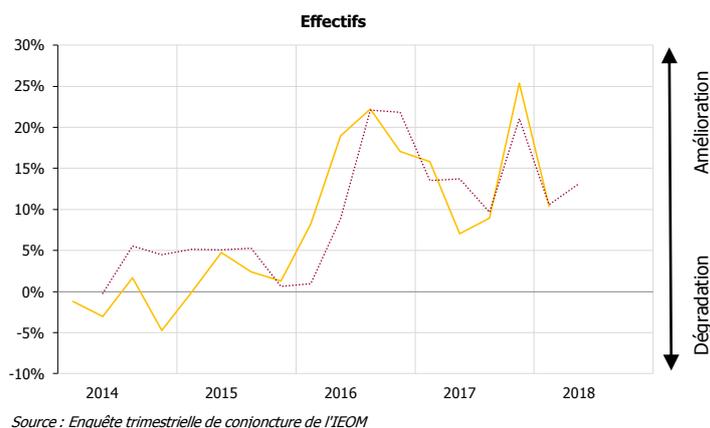
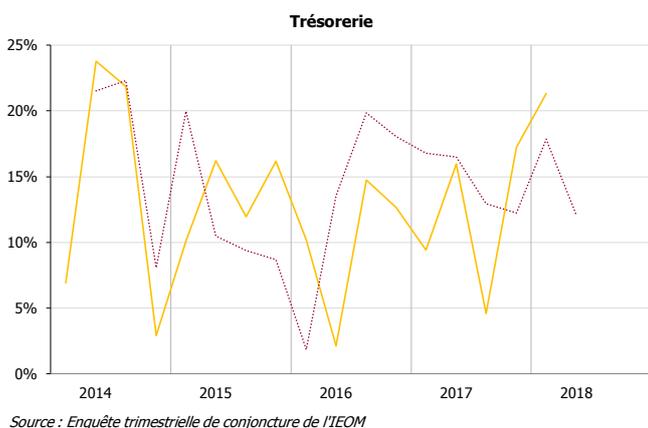
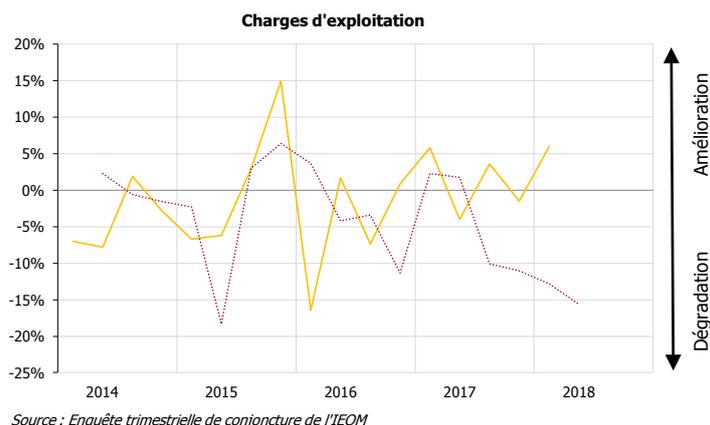
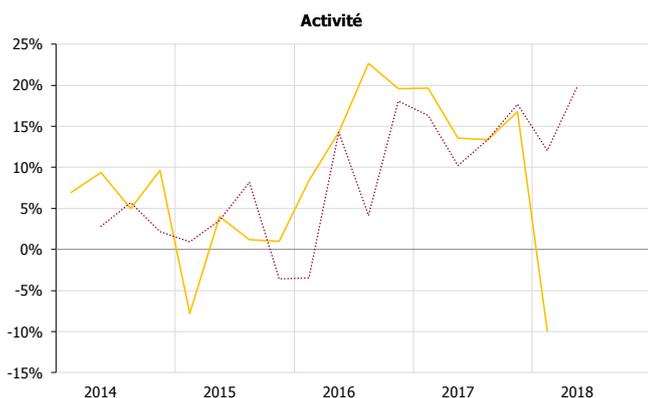
Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEOM

PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Selon les premiers résultats de l'enquête de conjoncture, l'activité économique est en baisse au premier trimestre 2018 et s'accompagne d'un ralentissement du rythme des embauches. En revanche, la situation de trésorerie des entreprises ayant répondu s'améliore, bénéficiant de meilleurs délais de paiement de leur clientèle, dans un contexte de prix toujours stable.

Pour le trimestre à venir, les chefs d'entreprise s'attendent néanmoins à retrouver une activité plus favorable qui devrait les amener à embaucher. Ils prévoient également une consolidation de leur trésorerie grâce à un meilleur recouvrement des délais de paiement de leur clientèle.

SOLDES D'OPINION



— Évolution ... Prévision Soldes centrés sur leur moyenne de longue période

Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEOM – 1^{er} trimestre 2018 – Premiers résultats

Cette analyse, fondée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans les *Tendances conjoncturelles* à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées – notamment par secteur d'activité – et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie polynésienne (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'IEDOM et l'IEOM ont élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur du climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprise interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne de longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur du climat des affaires, se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'Outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site www.ieom.fr sur le lien http://www.ieom.fr/IMG/pdf/note_institut_ica_032010.pdf.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : C. PERIOU – Responsable de la rédaction : S. NATIER – Éditeur et imprimeur : IEOM
Achévé d'imprimer : mai 2018 – Dépôt légal : mai 2018 – ISSN 1968-6277